



Site inscrit

Date de protection : 19 mai 1981 ~ Superficie : 17,1 ha

## Le château et son parc à Nully-Trémilly

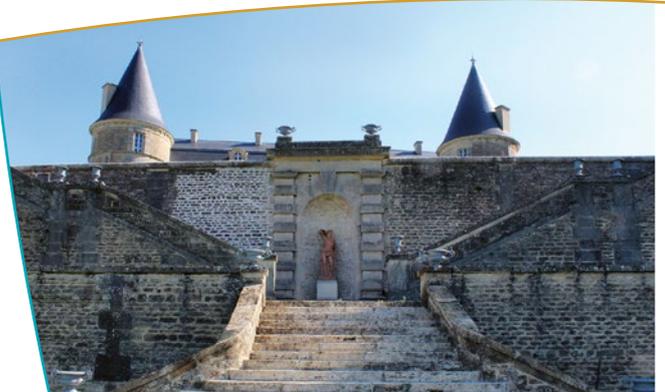
Trémilly (anciennement Nully-Trémilly)

Le site est chargé d'histoire et si le château actuel ne date que du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les textes historiques citent Trémilly dès 1027. Ce château fut un des hauts lieux du protestantisme dans une région qui ne cessa jamais d'être catholique.



La forteresse médiévale, quadrangulaire, aux angles marqués par des tours rondes, entourée de douves, s'accrût de bastions au XVI<sup>ème</sup> siècle lorsqu'il fallut se défendre sérieusement. Le caractère isolé de cette enclave protestante a provoqué le développement d'une certaine forme d'autarcie par la construction de vastes bâtiments de ferme en forme de communs et peut-être de demeures pour des érudits et artistes. Ces demeures ont disparu mais il subsiste des portes Renaissance fort belles, l'une surmontée d'un cavalier, une autre ornée de pampres d'une superbe facture qui témoigneraient de l'existence d'ermitages dans le parc. La forteresse rasée, le château actuel s'est construit vers 1715 sur la moitié de ses bases

en ne reprenant que deux tours. Encore entouré de ses douves, il est disposé de telle façon que l'une de ses façades ouvre sur une vaste pelouse plantée, alors que l'autre regarde vers une terrasse, cantonnée de bastions maçonnés aux angles. Un escalier monumental permet d'atteindre ce qui fut un jardin potager où se trouve encore une ancienne orangerie. Le parc qui l'entoure comporte de très beaux arbres et constitue un ensemble de qualité dont font partie les communs, les puits Renaissance et les portes monumentales qui ouvrent sur des allées du parc. Un incendie a détruit en avril 2002 presque entièrement le château. Il a depuis été rénové.



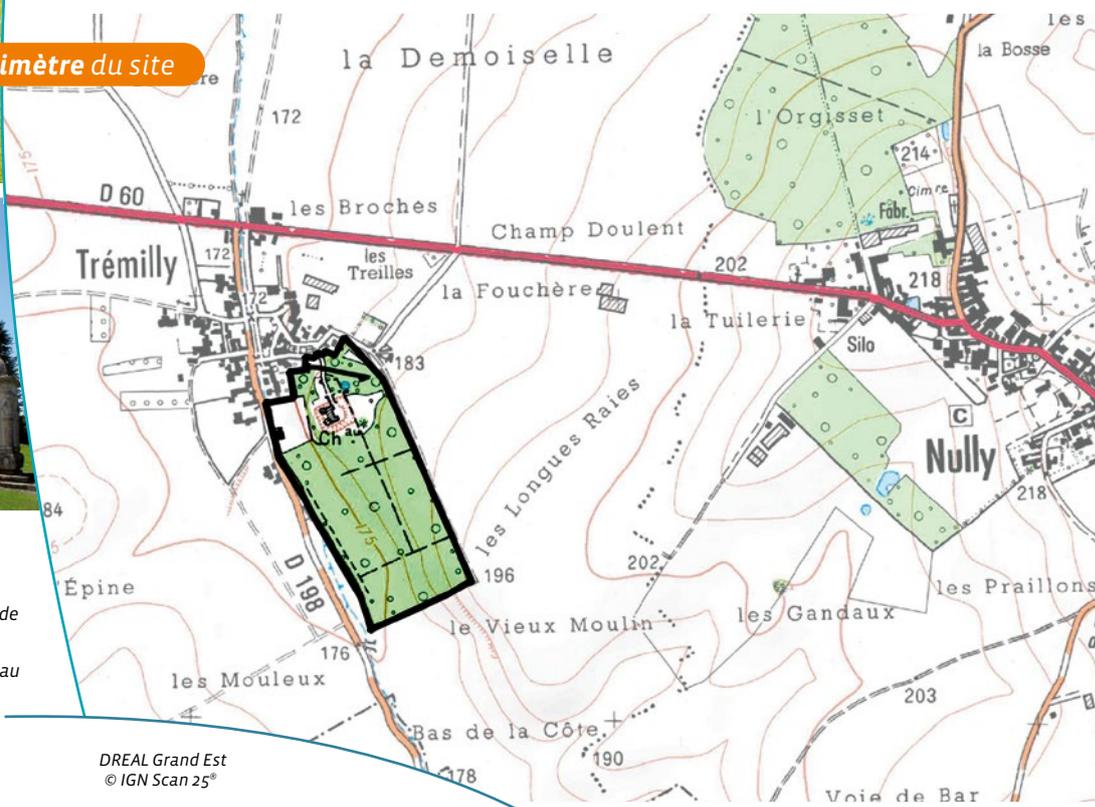
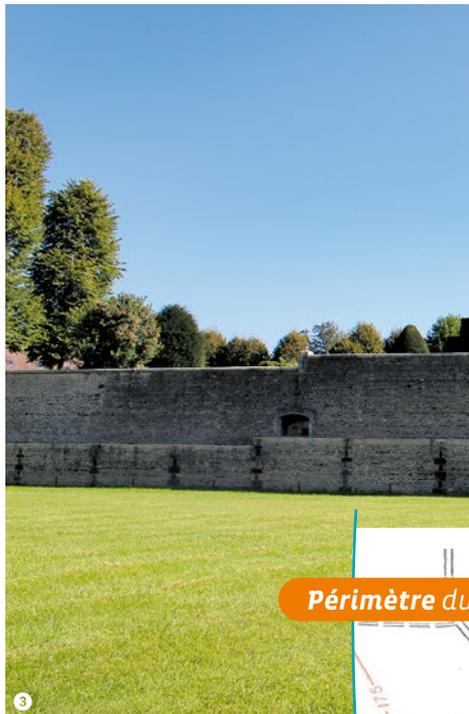
L'escalier monumental

Critères de classement

→ Pittoresque



# Le château et son parc à Nully-Trémilly



- 1 ~ La façade sud
- 2 ~ Vue sur l'orangerie
- 3 ~ Vue d'ensemble de l'escalier et de la façade ouest
- 4 ~ La façade nord avec le puits renaissance au premier plan

## Inventaires - Autres mesures de protection

- Inscrites au titre des monuments historiques : Les façades et toitures du château de Trémilly
- Classée au titre des monuments historiques : L'église de Trémilly

## Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact [sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63